

Conseil de l'École Doctorale TESC du 11 juin 2025 (13 h 30 – 17h) F 223

14 Présents : Martine Joly (Directrice de l'Ecole Doctorale), Natacha Laurent (Framespa), Caroline Datchary (LISST), Nathalie Tornay (LRA), Sandrine Costamagno (TRACES), Ugolini Stefano (Lereps), Yves Morales (CRESCO), Olivier Brossard (Directeur IEP Toulouse), Valérie Lafitte-Carbonne (Responsable SEDoc), Francine Soncourt (Gestionnaire ED TESC), Fanny Langlade (élue), Jean Hornus (élu), Pierre Antoine Vivier (élu), Florian Mery (élu)

Excusés : Hugues Kenfack (Représentant CR UT1), Myriam Guiraud (Gestionnaire des formations SEDoc), Jean-Marc Luce (PLH-CRATA), Michele Soriano (représentant CR UT2), David Bedouret (GEODE), Pierre Labarthe (AGIR), Léopold Maurel (DRAC Occitanie SRA Toulouse), Paolo Crivellari (Certop)

Le diaporama présenté par la Direction est mis en ligne sur le site de l'ED Tesc :
<https://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/ecole-doctorale-tesc/comptes-rendus>

Installation des nouveaux élus doctorants : Cherdon Mattis, Langlade Fanny, Hornus Jean, Vivier Pierre Antoine, Mery Florian après un petit moment convivial avec les élus sortants (à qui a été remis une carte cadeau).

Appel au remplacement de 4 membres du conseil de l'ed

Membres du Conseil de l'ed à compléter notamment les partenaires sociaux-économiques : appel de propositions pour le remplacement de 4 personnes

➔ des noms à proposer lors du prochain conseil ?

Point sur les chiffres de l'ED Tesc

391 inscrits dont 79 en première année.

40 soutenances en 2024

11 soutenances depuis début 2025 + 2 à venir dans la semaine

Point sur les Comités de suivi individuel

Date limite fixée au 1 er juin, une grande majorité a été reçue

Rappel des modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement du CSI

Si pas de rapport de CSI, pas de réinscription possible sauf si soutenance avant le 20 décembre 2025.

Le modèle du rapport a été actualisé, il est téléchargeable sur le site de l'ED.

A utiliser impérativement !

Rapport Hceres

Réunion 26 mai à l'UT : validation des dossiers de toutes les Ed du site, tout est remonté au ministère par la Comue de Toulouse

- Points forts de l'Ed Tesc : 12 laboratoires de recherche, 15 mentions de doctorat, forte attractivité, nombres inscrits en hausse, force d'encadrement importante et en hausse qui permet de préserver un taux d'encadrement inférieur de 6 thèses maximum à

100%, un étudiant sur 5 de nationalité étrangère, 32 cotutelles, formation doctorale qui inclut une formation à et par la recherche, bonne insertion professionnelle des docteurs

- Améliorations souhaitées : augmenter le nombre des cdu, encourager la baisse de la durée des thèses, renforcer la collaboration avec le service des relations internationales, ...

Un travail sur la durée de thèse est amorcé et à affiner selon les laboratoires.

Un débat sur la note minimale de 14/20 au mémoire de recherche de Master 2 est ouvert.

Dates à retenir

Les inscriptions réinscriptions ont commencé depuis le 2 juin 2025.

Date 1^{ère} commission des thèses : mercredi 1 er octobre 2025

Date limite retour des dossiers de dérogation le vendredi 26 septembre

Date rentrée de l'Ed TESC : mercredi 5 novembre 2025 suivie de la remise des diplômes de doctorat obtenus en 2024.

Modification du texte pour la thèse sur articles

Après un long moment d'échanges, le texte est modifié :

« Le manuscrit de thèse doit comporter au moins 3 articles ou chapitres d'ouvrage dont au moins 1 article publié ou accepté pour publication ou ayant obtenu une demande de révision + 2 articles en préparation »

« Les articles constituent le corps de la thèse et sont présentés en deuxième partie, la dernière partie est consacrée à la synthèse récapitulative des résultats obtenus au regard des connaissances du domaine ainsi qu'une conclusion d'une vingtaine de pages au minimum ».

Le texte sera envoyé pour relecture et approbation aux membres du conseil de l'Ed.

Organisation du concours pour les contrats doctoraux 2025

- ❖ Dépôt dossier sur Adum procédure dématérialisée au plus tard le Mercredi 25 juin 2025, **10 heures pour les candidats et 23h59 validé par les laboratoires**
- ❖ Répartition des dossiers CDU : jeudi 26 juin 14 heures (SALLE E411) – la fiche d'évaluation est validée, elle sera renvoyée à tous les membres du conseil d'ED.
- ❖ Retour des rapports : 2 juillet au plus tard à 14 heures, à la directrice de l'ED
- ❖ **Auditions : Jeudi 3 Juillet 2025** en Salle D 31

Rappel des conditions d'accès pour une inscription en 1^{ère} année

Nombre de CDU pour le concours 2025 : 12 CDU confirmés

Nombre de candidatures possible par laboratoire : Framespa = 4, Lisst = 4, Traces = 2, Certop = 2, Lereps = 1, Geode = 1, PLH = 1

1 seule journée d'auditions pour 15 candidats.

Constitution du dossier de candidature :

<https://tesc.univ-tlse2.fr/accueil/modes-de-financement>

- Cv
- Projet de thèse (3 à 5 pages maximum bibliographie et illustrations comprises)
- Exemple mémoire Master 2
- Procès-verbal de soutenance de Master 2

- Relevé de notes du Master 2 (traduit en français si obtenu à l'étranger)

Format des Auditions CDU :

Convocation toutes les 30 minutes

- Lecture des rapports : 5 minutes
- Entrée du candidat et présentation de 10 minutes
- Échanges avec le jury : 10 minutes

Présentation possible avec un support (diaporama uniquement) : à envoyer **au plus tard le mercredi 2 juillet à MIDI**

Questions diverses

Une alerte est faite sur le chevauchement des contrats CDU et ATER en septembre par Caroline Datchary .

Les doctorants sont contraints de démissionner et perdent leurs droits au chômage.

La séance prend fin à 16h30.